Ibn Taïmiya et la bible

Traduit par Karim Zentici

Publié par Alminhadj le 24/12/2008

Ibn Taïmiya a dit :

Il y a trois étapes pour avoir accès aux « Écritures saintes » :

Premièrement : il faut prouver l'affiliation des textes aux différents prophètes.

Deuxièmement : la traduction doit être fidèle que ce soit en arabe ou dans la langue des personnes intéressées comme le Romain et le syriaque. Il faut savoir que Moïse, David, Jésus, et les prophètes des tribus d'Israël en général parlaient l'Hébreu. Prétendre que le Messie était d'origine syriaque ou romaine, c'est commettre une erreur.

Troisièmement : il faut veiller à la bonne interprétation du texte à traduire et à sa bonne compréhension.[1]

Ainsi, la Thora est descendue uniquement en Hébreu. Moïse (ﷺ) ne parlait que l'Hébreu. De la même manière, le Messie a communiqué la Thora et l'Évangile uniquement en Hébreu. Les Livres sacrés en général ont été révélés par Dieu en une seule langue.[2] Il n'existe sur terre aucune bible (Thora et Évangile) traduite en Arabe qui remonterait de l'époque des apôtres. Quatre apôtres ont retranscrit les Évangiles : deux d'entre eux ont rencontré Jésus (Mathieu et Jean) et les deux autres ne l'ont jamais vu (Marc et Luc).[3] Celles-ci ont été retranscrites après sa mort un peu comme les *Hadith* du Prophète. Les chrétiens prétendent pourtant que les Évangiles ont été d'abord écrits dans quatre langues par chacun des apôtres : l'hébreu, le Romain, le Grec, et le Syriaque.[4] Pourtant, il n'existe pas d'Évangile original. Certains d'entre eux détiennent des passages inexistants dans les autres, comme le Verset : « *Baptisez les hommes au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit.* »[5] Bien qu'il soit le premier fondement de leur dogme, ce Verset se trouve uniquement dans l'Évangile de Mathieu. En outre, les chrétiens assument que la Bible a été traduite en soixante-douze langues, mais nous allons démontrer ultérieurement si Dieu le veut, que cette légende est à la fois un mensonge et à la fois incohérente.[6]

Il est notoire qu'avant notre époque et toujours encore, les Écritures saintes sont traduites de l'Hébreu à l'Arabe ou du Syriaque, du Romain, et du Grec à l'Arabe, etc.

Dès lors, il n'est pas possible de savoir pour une copie quelconque si celle-ci a été traduite en Arabe après l'époque des apôtres ou bien si elle provient de l'original qui était entre les mains des apôtres, en admettant bien sûr qu'ils l'aient traduite en Arabe (ce qui n'est pas le cas). Il n'est matériellement pas possible de rassembler toutes les copies arabes (depuis les premiers siècles) pour les comparer les unes aux autres. J'en ai moi-même eu en ma possession plusieurs exemplaires dont la traduction différencie énormément de l'une à l'autre au point d'être pour le moins suspectes, pour certaines. J'ai eu sous les yeux plusieurs versions des Psaumes traduites en Arabe présentant entre

---

[1] Voir: *El jawâb e-sahîh li man baddala din el Masîh* (1/137,138).
[2] Idem. (2/58).
[3] Idem. (3/21,22).
[4] Idem. (3/32).
[5] *Mathieu*; 28.19
[6] *El Jawâb e-Sahîh li man baddala din el Masîh* (2/81). L'auteur fait allusion à la version grecque de l'Ancien Testament dite les *septante* qui aurait été traduite sur ordre de l'Empereur hellénique Ptolémée II (309 av. J.-C. – 246 av. J.-C.) par soixante-dix ou soixante-douze traducteurs réunis sur une île ; ils auraient achevé le travail en soixante-douze jours. De plus, ils auraient travaillé séparément élaborant ainsi soixante-douze traductions. L'auteur démontre à travers une longue analyse dans le cinquième tome de son œuvre, l'invraisemblance de ce genre de légende. (N. du T.)

elles de différences telles qu'elles sont tout simplement incohérentes. Elles accusent ainsi un manque de crédibilité comme elles sont l'aveu que la main de l'homme les a altérées (bien qu'il ne soit pas possible de prétendre qu'elles le soient toutes ou tout au moins qu'elles aient le même degré de falsification). J'ai feuilleté certaines copies de la Thora en Arabe dont la traduction est contestée par un nombre non négligeable de chrétiens.[7]

… Après comparaison, les termes hébreux sont très proches des termes arabes dans la formation des racines des mots. J'ai entendu certains vocables de la Thora en Hébreu, de la part de certains convertis, et je me suis rendu compte que la similitude entre les deux langues est tel que j'arrive à déchiffrer bon nombre de leur vocabulaire en m'appuyant uniquement sur la langue Arabe.[8]

En définitive, les gens du Livre (Juifs et chrétiens) s'accordent à dire avec les musulmans que les écritures anciennes ont été en partie falsifiées soit délibérément soit en raison des erreurs de traduction dans l'explication des mots, leur exégèse, et leur interprétation. Quiconque veut prétendre que Mohammed (ﷺ) contredit les écritures doit se soumettre à deux prémices :

- **La première :** il faut confirmer l'affiliation du texte avec le prophète en question (celui dont il est prétendu qu'il est en désaccord avec le Messager).
- **La deuxième :** consiste à en détecter les sens. Quiconque veut se référer à un prophète quelconque doit nécessairement vérifier la validité de ses deux prémices : l'énoncé du texte et sa chaîne de transmission.

Il faut donc non seulement confirmer les termes, mais en plus il faut en confirmer le sens. Si de surcroît le texte en question n'est pas dans la langue du prophète (ce qui augmente la difficulté), mais plutôt dans une langue étrangère, il faut vérifier que la traduction soit bonne.

Or, la plupart des chrétiens ne détiennent pas les livres des prophètes dans la langue des prophètes. Jésus, Moïse, et les autres prophètes des tribus d'Israël parlaient l'Hébreu. Le Messie était hébreu et il ne parlait pas d'autres langues. Néanmoins, d'autres personnes parmi ses apôtres connaissaient le Syriaque, le Grec et le Romain. La plupart des chrétiens ne parlent pas couramment l'Hébreu sans compter qu'ils sont incapables de lire en Hébreu ni la Thora ni l'Évangile ni quoi que ce soit d'ailleurs. Ils le peuvent uniquement en Romain (ou en Grec), en Syriaque, ou autres.

Bien que certains d'entre eux maîtrisent l'Hébreu, ils n'ont en cela rien à voir avec les Juifs pour lesquels cette langue n'a pas de secret. Ainsi, quiconque parmi les gens du Livre veut se référer aux paroles des prophètes traduites du Romain, du Syriaque, ou de l'Hébreu, doit absolument pour accréditer son texte, vérifier si la traduction est bonne, car il règne une grande confusion chez eux entre les différentes traductions et il existe des différences énormes dans ce domaine.[9]

Par ailleurs, le terme de Thora ne signifie pas exclusivement le livre de Moussa, c'est plutôt un nom générique pour désigner les livres en possession des gens du Livre. Il est connu chez les adeptes de la Thora et de l'Évangile que la Thora est un nom générique

---

[7] *El jawâb e-sahîh li man baddala din el Masîh* (2/91).
[8] *Majmû' el fatâwâ* (4/110).
[9] *El jawâb e-sahîh li man baddala din el Masîh* (5/124,125).

regroupant les écrits des Juifs et des chrétiens ; il comprend le Livre de Moussa, les Psaumes de David, et les écrits des autres prophètes.

En revanche, l'Évangile n'appartient pas aux gens des premières écritures (les Juifs), mais il concerne uniquement les chrétiens. Quant aux écrits des autres prophètes, ils sont reconnus par les deux confessions.

Par exemple d'après el Bukhârî, Il fut demandé à 'Abd Allah ibn 'Amr (une autre version parle d'Abd Allah ibn Sallâm) : « *Parle-nous de la description du Messager d'Allah* (ﷺ) *dans la Thora :*

- Il est décrit dans la Thora répondit-il, *avec certaines qualités qui lui sont attribuées dans le Coran : « Ô Prophète ! Nous t'avons envoyé comme témoin, annonciateur, et avertisseur. Le protecteur des illettrés, tu es Mon serviteur et Mon Messager, je t'ai appelé le* Mutawakkil *(celui qui s'en remet à Dieu ndt.). Tu n'es pas rude et tu n'as pas le cœur dur, tu ne cries pas dans les marchés, tu ne rends pas le mal par le mal, mais tu rends le mal par le bien. Tu pardonnes et fais grâce. Je ne le ferais pas mourir avant qu'il ne redresse la religion corrompue. Je vais ouvrir par lui des yeux aveugles, des oreilles sourdes, et des cœurs fermés ; reconnaissant qu'il n'y a d'autre dieu en dehors d'Allah.* »[10]

Par Thora, il faut entendre soit le nom générique pour désigner les Écritures anciennes soit la Thora particulière à Moïse. S'il en est ainsi, ce texte ne se trouve pas dans tous les exemplaires de la Thora que j'ai pu lire. Cependant, la prophétie d'Esaïe nous apprend : « *Voici mon serviteur qui me réjouit, je lui ai consacré ma révélation. Il va faire régner ma justice sur les nations et leur faire part des recommandations. Il ne rira pas aux éclats, il ne fera pas entendre sa voix dans les marchés. Il va ouvrir des yeux borgnes, des oreilles sourdes, et faire vivre des cœurs sellés. Je vais lui octroyer ce que je n'ai donné à nul autre. Il va louer Dieu par de nouvelles louanges, il viendra de l'extrémité de la terre. Le désert et ses habitants vont exulter de joie. Ils vont clamer l'unicité de Dieu en grimpant chaque colline comme ils vont l'exalter en descendant chaque colline. Lui ne s'étiolera pas, lui ne ploiera pas, il ne penchera pas vers les passions ; il sera rayonnant, il n'avilira pas les pieux qui seront comme une poignée faible. Il va plutôt renforcer les véridiques. Il sera le prince des humbles, il sera la lumière de Dieu qui ne s'éteint pas, et les marques de son règne seront sur ses épaules.*»[11] Nous avons démontré ainsi que la Thora est le nom générique des livres que les détenteurs des écritures (Juifs et chrétiens) reconnaissent. Il faut donc y compter les Psaumes, la Prophétie d'Esaïe, et toutes les autres prophéties à l'exception des Évangiles qui sont propres aux chrétiens. Si telle est la signification que prennent la Thora et l'Évangile dans le Coran, nul doute, comme nous allons le montrer, que le Prophète (ﷺ) est mentionné à maintes reprises et de différentes façons dans la Thora conformément au Verset : ﴾***Celui qu'ils trouvent inscrit dans leurs livres ; la Thora et l'Évangile***﴿.[12]

Traduit par :
Karim Zentici

[10] Rapporté par el Bukhârî (2125).
[11] Voici le passage en question dans la version actuelle : « *Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu que j'ai moi-même en faveur. J'ai mis mon Esprit sur lui. Pour les nations il fera paraître le jugement, il ne criera pas, il n'élèvera pas le ton, il ne fera pas entendre dans la rue sa clameur, etc.* » *Esaïe* ; 42.1-12 voir également : *Esaïe* ; 35.1-10 et 9.6
[12] *El A'râf* ; 157 voir : *El jawâb e-sahîh li man baddala din el Masîh* (5/155-158).